



République Française  
Liberté Égalité Fraternité

DG N°26/155

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE DE L'ANNÉE 2026

### ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE À M. PHILIPPE LEYMARIE, DGS

Le Maire d'Aubergenville,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-19, R2122-8,

Considérant que Monsieur Philippe LEYMARIE, attaché principal, exerce les fonctions de Directeur Général des Services de la ville d'Aubergenville depuis le 3 août 2020,

Considérant le processus de dématérialisation des flux comptables avec signature électronique, mis en place au sein de la Commune d'Aubergenville,

Considérant qu'il est nécessaire, pour la bonne organisation des services municipaux, de lui donner délégation de signature,

Considérant que l'article L2122-19 du CGCT confère au Maire le pouvoir de déléguer sous sa responsabilité et sa surveillance, sa signature au Directeur général des services des communes,

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Philippe LEYMARIE, Directeur Général des Services de la commune, reçoit délégation de signature, du 1<sup>er</sup> au 23 août 2026 pour les bons de commandes ainsi que les bordereaux de dépenses et de recettes.

**Article 2** : Cette délégation donnée sous la surveillance et la responsabilité du Maire, est révoquée à tout moment.

**Article 3** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Versailles par voie postale ou électronique ("Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois qui suivent son entrée en vigueur.

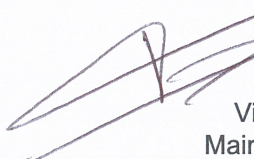

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2026

Application agréée E-legalite.com

**Article 4** : Une ampliation du présent arrêté sera transmise à :  
Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,  
Madame le Comptable Public de la collectivité,  
L'intéressé.

AUBERGENVILLE (Yvelines)  
Certifié exécutoire le présent acte transmis à  
M. le Sous-Préfet le 01 JUIL. 2026  
Et publié le 01 JUIL. 2026

  
  
Virginie MEUNIER,  
Maire d'Aubergenville

Fait à Aubergenville, le 30 juin 2026

  
Virginie MEUNIER,  
Maire d'Aubergenville



Notifié le :